

Les décrets synodaux, une impulsion nouvelle

Par l'abbé Olivier Fröhlich, vicaire général

Le synode du diocèse de Tournai touche à sa fin... Les équipes synodales ont réfléchi, l'assemblée synodale a discerné, et proposé des lignes de force – les motions votées – et des actions à notre évêque. Mgr Harpigny a reçu de manière symbolique ces recommandations lors de la célébration des Vêpres qui clôturait la dernière journée de l'assemblée, le 12 octobre. C'était désormais à lui de reprendre l'ensemble pour proposer des orientations pastorales qui animeront notre diocèse dans les années à venir.

Ces décrets ont été solennellement promulgués le samedi 30 novembre, à la collégiale Sainte-Waudru à Mons. Ils se structurent en quatre grandes parties. *

Des paroisses nouvelles

La question de l'avenir des paroisses est peut-être la plus sensible, elle ouvre les décrets. Le synode a demandé que l'unité pastorale soit le « niveau de base » de la vie en Église. La logique était de pousser jusqu'au bout cette intuition et d'assumer que, désormais, l'ensemble des communautés qui forment aujourd'hui l'unité pastorale formeront demain une seule et même paroisse, avec un curé, une Équipe d'Animation Pastorale, un seul conseil pastoral, une unification des structures d'ASBL ou de Fabriques d'Église. Cela ne signifie pas pour autant la fermeture d'églises ou la centralisation de toute activité : il doit rester des lieux de vie ecclésiale dans nos quartiers et villages. On ne peut s'arrêter à une structure, même si elle est indispensable : il est nécessaire d'aider nos communautés à retrouver du souffle pour former le peuple de Dieu, « sacrement », signe, de Dieu au cœur de notre Hainaut.

Des conseils

Un deuxième chapitre évoque les conseils et de grands chantiers pastoraux. Tout au long de l'assemblée, beaucoup d'éléments ont été apportés quant à la gouvernance, aux responsabilités, aux conseils, en demandant qu'une dynamique synodale puisse continuer à animer la vie diocésaine. Un nouveau conseil pastoral diocésain sera recréé, que l'évêque souhaite le plus représentatif possible de l'ensemble du diocèse.

Lors du vote des actions, l'assemblée synodale a applaudi une seule fois : quand on demandait d'intégrer des femmes à tous les niveaux de

responsabilité dans la vie diocésaine. Mgr Harpigny en tire les conséquences et demande que soient intégrées des femmes à tous les niveaux de gouvernance, et même au sein du conseil épiscopal.

De grands chantiers pastoraux ont été identifiés : la famille, les jeunes, la communication. Il n'est pas anodin que les deux actions qui ont obtenu le plus grand pourcentage de votes positifs concernaient les jeunes, leur place dans les célébrations, et leur accompagnement dans les unités pastorales.

Pour la famille comme pour les jeunes, l'évêque demande que soit lancé un processus de « mini-synode », qui permettra de revisiter notre présence aux jeunes et notre accompagnement des familles. Cette dynamique devra faire une large place tant aux jeunes qu'aux familles, pour qu'ils puissent prendre la parole et faire entendre leurs espérances. La question de la communication est compliquée, et elle connaît des évolutions radicales depuis quelques années : il semble donc indispensable d'être éclairé par des « pros » ! Des groupes de travail seront créés pour faire des propositions concrètes.

Des personnes

L'Église, ce sont avant tout des personnes, « pierres vivantes ». La troisième partie des décrets le rappelle. Elle souligne l'importance du rassemblement dominical et de l'eucharistie pour le peuple de Dieu – comment faire pour que tous puissent y prendre leur place ? – et invite aussi à la vie spirituelle personnelle et à la prière.

Le synode diocésain a insisté sur la diversité des membres du peuple de Dieu : des femmes et des hommes ; des laïcs, des consacrés et des

ministres ordonnés – prêtres ou diacres ; des permanents et des bénévoles... Les décrets font diverses propositions afin que chacun se sente reconnu dans ses choix de vie et dans ses engagements et invitant à être attentif à ceux qui exercent un ministère ou une responsabilité dans l'Église ainsi qu'à ceux qui consacrent leur vie au Seigneur et au service de leurs frères et sœurs.

Des lieux

L'assemblée synodale a régulièrement souligné l'importance d'avoir des lieux de vie et de célébration, des lieux où l'on puisse être accueilli, se rencontrer, prier. N'oublions jamais que nos églises sont le premier lieu de rassemblement de la communauté ! Mais il est nécessaire d'avoir d'autres lieux : chaque « paroisse nouvelle » veillera à offrir un lieu-source. Au niveau diocésain, on encouragera les maisons ou les communautés qui déjà exercent cet accueil. Et l'évêque propose la création d'une maison diocésaine de la prière, lieu de recueillement et d'approfondissement de la vie spirituelle.

Des textes à mettre en perspective

Les décrets synodaux sont des textes, il nous appartient maintenant de les faire vivre. Mgr Harpigny rappelle, dans son introduction, l'esprit qui doit les animer. D'une part, l'expérience synodale a été portée dans l'Esprit-Saint, afin d'écouter ce que l'Esprit dit à l'Église, afin de discerner ce que Dieu veut pour nous aujourd'hui. Nous devons toujours nous mettre à l'écoute de cet Esprit qui continuera à nous guider. Nous le vivrons dans cette dynamique synodale qui, depuis longtemps, marque notre diocèse. D'autre part, Mgr Harpigny rappelle que la visée est « le témoignage du Christ, l'évangélisation, le fait de quitter nos habitudes pour aller à la rencontre de ceux qui, comme le dit souvent le pape François, vivent dans les périphéries ». Ne nous replions pas sur nous-mêmes, mais soyons tournés vers nos contemporains, ces femmes et ces hommes qui habitent le Hainaut, à qui nous avons une Bonne nouvelle à partager.

The end ?

Le synode touche-t-il vraiment à sa fin ? D'une certaine manière, oui, puisque les décrets sont promulgués. Mais il reste à l'accomplir, à le réaliser, « pour que tous aient la vie, la vie en abondance ».

** L'ensemble des décrets synodaux promulgués par Mgr Harpigny est disponible à l'adresse www.synode-tournai.be*

Extrait de «Paraboles» de décembre 2013